



01/04/2019

La Zinne, nouvelle monnaie citoyenne, est lancée à Anderlecht

Mercredi 3 avril, la commune d'Anderlecht se joint officiellement à l'aventure de la Zinne. Cette nouvelle monnaie citoyenne est en circulation depuis le 21 mars sur tout le territoire bruxellois. Son objectif est de favoriser les circuits courts et la consommation locale, d'encourager le développement d'une économie durable et de renforcer les liens sociaux.

Aujourd'hui, les citoyen·ne·s peuvent se procurer des Zinnes dans l'un des 23 comptoirs de change déjà établis à Bruxelles et les dépenser dans plus de 86 établissements partenaires. Il s'agit principalement de commerces et d'épiceries, mais aussi d'associations culturelles, de cafés et de restaurants qui respectent les circuits locaux et l'environnement.

Dès ce mercredi 3 avril, la Zinne pourra être utilisée dans plusieurs lieux de la commune d'Anderlecht, notamment à la **Bibliothèque de l'Espace Carême** et à l'**EDN.Bar** (le bar culturel et solidaire d'Escafe du Nord), qui seront aussi des comptoirs de change. La coopérative Usitoo et l'asbl Cultureghem acceptent également la Zinne comme moyen de paiement.

Concrètement, une Zinne équivaut à un euro. Les billets sont sécurisés grâce à plusieurs systèmes : un hologramme qui rend difficile la copie ou le scan, du papier avec des filigranes visibles uniquement avec un rayon ultra-violet et une numérotation sur chaque billet.

Le lancement officiel de la Zinne à Anderlecht se déroulera ce **mercredi 3 avril à partir de 11h à l'EDN.Bar** (rue du Chapelain 3-7). La commune d'Anderlecht et le centre culturel d'Anderlecht Escafe du Nord signeront la charte d'adhésion à 11h30. L'événement sera animé par les Nerds - Brass Band. Bienvenue à toutes et tous !

Plus d'infos sur www.zinne.brussels



Zinne

Commune d'Anderlecht, place du Conseil 1 1070 Anderlecht
Contact Presse : Florence Colard
Tél : 02 558 08 68 / Gsm: 0494 577 944